Quelle République pour le XXI^e siècle ?

VOLUME 2



Préface de François Hollande

Avec Nathalie Kaufmann, Sylvain Guy, Jean-Luc Guyomarc'h, Judith Khelifa et Jean-Michel laurent

La République du 21^e siècle

Quelle République pour le XXIe siècle ?

VOLUME 2

sous la direction d'Eric Ferrand

Quelle République pour le xx1^e siècle ?

Volume 2

Tous droits réservés © Éric Ferrand 2012

Coordination éditoriale et diffusion :

Le Publieur

4, rue Jules Chaplain, 75006 Paris www.lepublieur.com

ISBN: 978 2 35061 038 2

Sommaire

PREFACE	7
Sortir des « eaux glacées du calcul égoïste » !	13
DU CALCUL EGOISTE » !	13
Pour l'école de la république	23
Les jurys populaires sont-ils	
une avancée démocratique ?	35
Quelle place les nouvelles lois	
FONT-ELLES AUX MINEURS DÉLINQUANTS ?	45
La femme serait-elle l'avenir	
de l'homme politique ?	59
L'éducation aux arts :	
UNE OUVERTURE SUR LE MONDE	65
L'exemplarité des élus,	
une condition de l'exercice républicain	69
Le respect de notre environnement	75
Combattre l'abstention pour faire	
VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE	83

Préface

Il est toujours salutaire que la réflexion précède l'action notamment en politique. Le projet du groupe « la république du XXI° siècle », autour d'Eric Ferrand, est à ce titre utile dans la période qui s'ouvre, au moment où de nouveaux choix sont à construire.

La République est notre bien commun. Elle est un héritage ancré dans notre histoire. Mais elle est également un socle de valeurs et de principes qui rassemble les Français au delà de leurs options politiques. Pour être vivante elle doit être réinventée, non pas selon les circonstances ou le bon vouloir du prince, mais d'abord pour répondre à la vérité de l'époque. La République peut-elle encore être utile pour répondre à la crise politique, sociale et morale qui frappe notre pays ? Oui le je crois, mais pas toute seule probablement et c'est toute la complexité de la question posée. Comment la République s'épanouit en cohérence avec des traditions ou des modèles d'organisations politiques bien éloignées de son modèle ? C'est une question que je soumets à la sagacité des auteurs de la république du xxre siècle.

Au coeur de la conception républicaine la laïcité est un ferment, dont il est souvent nécessaire de rappeler les principes et les réponses qu'elle apporte à notre vivre ensemble.

Qu'il s'agisse de coexistence des identités, d'éducation, de dialogue des cultures, des réponses universalistes sont possibles, malgré la tentation d'apporter des solutions communautaristes.

Il n'est pas possible de laisser dire que la laïcité serait abandonnée à l'extrême-droite. Nous disposons de règles et de lois qui garantissent la liberté religieuse et qui posent des limites infranchissables chaque fois qu'une religion veut aller au delà de son propre espace, celui de la croyance et des convictions. Beaucoup de pays n'ont pas cet préface 9

héritage, ce modèle, cette large adhésion de la communauté nationale. La laïcité est une chance pour notre pays.

Faut-il pour autant rouvrir le débat sur la laïcité ? Je ne le crois pas. Il suffit d'appliquer clairement ses principes et de faire sa pédagogie. Un exemple, dès lors que le culte musulman compte plus de pratiquants que par le passé, il est normal et naturel, sans financement public, de faciliter la construction de lieux de prière.

Autre pilier de la République, l'école qui transmet des savoirs et construit des citoyens.

La jeunesse est au cœur de ma candidature pour 2012. Je propose de renouer avec le Rêve français, celui qui offre la perspective à chaque génération qui vient de vivre mieux que la précédente.

Cela implique de donner la priorité à l'éducation. C'est une nécessité sociale : notre système éducatif est un de ceux qui reproduit le plus les inégalités sociales. C'est aussi une nécessité économique : les pays qui réussissent le mieux dans la mondialisation sont ceux qui investissent le plus dans l'éducation. La France n'investit pas assez dans ce domaine. 150 000 jeunes sortent chaque

année de l'école sans qualification et notre taux de chômage des jeunes nous classe au 24° rang des 27 pays de l'Union européenne. La politique menée par Nicolas Sarkozy consistant à supprimer plus de 60 000 emplois dans l'Education nationale a accru nos difficultés.

Résultats: le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans est passé en dix ans de 34 % à 13 % et la France est devenue le pays de l'OCDE où le nombre d'élèves par enseignant dans le primaire est le plus élevé. Or, toutes les études le démontrent, c'est durant la petite enfance et durant la scolarité primaire que se construit la structure intellectuelle de l'enfant, que se décident les premières inégalités.

C'est pour cette raison que je propose de créer 12 000 emplois par an dans l'Education nationale pendant cinq ans et que je propose d'affecter ces emplois à l'accueil de la petite enfance et à l'école primaire. Ces postes ne seront pas tous des postes d'enseignants, mais aussi des postes d'encadrement, d'éducateurs, d'infirmières et de psychologues.

Dans la continuité des fondateurs de la III^e république pour qui la construction de la démocratie